

PROTOCOLE

voirie
forestière



12 janvier 2011

Rédaction

Marie-Claire Legault
Coordonnatrice, Table GIR du Témiscamingue

Collaboration

Simon Charest
Ingénieur forestier, ministère des Ressources
naturelles et de la Faune

Loydy Brousseau
Ingénieur forestier, Tembec

Mario Poirier
Biologiste, direction des Affaires régionales de
l'Abitibi-Témiscamingue,
ministère des Ressources naturelles et de la
Faune

Renseignements

Table GIR du Témiscamingue
7-B des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1H9
Téléphone : 819 629-3355 poste 43
Télécopieur : 819 629-2793

Conception graphique :
Johane Falardeau
agente au développement graphique et informatique
Société de développement du Témiscamingue

Table des matières

Introduction	4
Mise en contexte	5
Descriptif du réseau routier	6
Utilisateurs des chemins forestiers	7
Fiche 1-A	8
Fiche 1-B	9
Fiche 1-C	10
Fiche 1-D	11
Fiche 1-E	12
Fiche 1-F	13
Fiche 1-G	14
Fiche 1-H	15
FICHE 2	Tableau des modalités
FICHE 3	Signatures
ANNEXE	Carte du territoire

Protocole d'entente - voirie forestière

Introduction

Le Comité technique a élaboré cette entente du mois de janvier 2010 au mois de décembre 2010. Ce sous-thème a été priorisé parmi les autres car la majorité des membres partageait des préoccupations semblables face à cet enjeu. L'objectif recherché vise à établir des modalités qui permettent de répondre aux besoins des membres. Ainsi, en partant des préoccupations formulées par les différents intervenants, les participants ont identifié des modalités qui ont été validées par les membres de la table GIRT.

Présentation du contenu

Le présent document contient d'abord la problématique soit la mise en contexte de la situation actuelle. Ensuite, un descriptif du territoire met en relief le réseau routier. Puis, nous identifions les utilisateurs du milieu forestier. Nous avons les fiches A à H qui énumèrent les préoccupations, suivies en annexe d'une carte du territoire témiscamien. Enfin, les conditions de l'entente sont énoncées. Le document se termine par la signature des participants de la table GIR du Témiscamingue.

Problématique

La crise forestière actuelle a amené une baisse, voire l'arrêt complet des activités forestières incluant les activités de construction et d'entretien de la voirie forestière. Cette situation compromet l'accessibilité au territoire pour l'ensemble des utilisateurs du territoire public, ce qui pourrait occasionner des conséquences environnementales (sédimentation), sociales (récréation) et économiques importantes. De plus, nous constatons que la sécurité des usagers de ces routes multiusages est compromise.

Mise en contexte

Historiquement, l'industrie construisait et entretenait les chemins pour aller chercher la matière ligneuse. Le contexte économique actuel oblige plusieurs compagnies forestières à retarder les travaux qu'elles avaient prévus. Ce retard a comme conséquence grave, pour l'ensemble des utilisateurs du milieu forestier, qu'il n'y a plus personne pour faire l'entretien régulier du réseau de chemins forestiers.

Le contexte

La forêt témiscamienne d'une superficie de 19 244 km² est principalement la propriété du gouvernement du Québec à 95,7 %, soit 71,7 % de forêt publique dont 1,3 % de lots intramunicipaux, 4 % de forêt privée, 15 % d'étendues d'eau et 5 % de territoire forestier non productif. Cette forêt publique est exploitée principalement par deux grands détenteurs de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF), soit la compagnie Tembec, mandataire de l'unité de gestion 81-52 et la Commonwealth Plywood, mandataire de l'unité de gestion 81-51. Depuis 2004, Tembec est le seul mandataire d'opérations à avoir effectué des travaux forestiers pour le compte des bénéficiaires de CAAF, à l'exception des activités réalisées dans le cadre du Plan spécial de récupération du chablis survenu en 2006.

La détérioration du marché dans le secteur des feuillus et du pin a amené la compagnie Commonwealth Plywood à cesser ses opérations à l'usine de Kipawa, ainsi qu'à Belleterre (sciage et déroulage).

Du côté de Tembec, le marché du bois d'œuvre et le prix de la pâte sont tels que l'entreprise fait face à d'importantes contraintes financières. Dernièrement, l'usine de Béarn a fermé ses portes pour une période indéterminée. L'usine, anciennement de Temlam, à Ville-Marie vient tout juste de rouvrir sous le nom de LVL Global. Depuis plusieurs mois, il n'y a presque plus d'opérations forestières sur le territoire public. La situation est extrêmement préoccupante.

Descriptif du réseau routier

Au Témiscamingue, un vaste réseau de chemins permet d'accéder au territoire public pour des activités d'aménagement forestier et des activités récréatives telles la chasse, la pêche, la villégiature, les sports de plein air, la cueillette de produits non ligneux, etc.

Le réseau routier

Le réseau routier représente approximativement plus de 1000 km de chemins primaires (routes forestières numérotées) et 600 km de chemins secondaires. Les axes prioritaires sont : Béarn N-814, Cerise, Belleterre, Lac du fils, Chute des Pins rouges, Maniwaki, Hardwood, 4 Milles, Deux-Rivières et Grande-chute.

Une bonne gestion des voies d'accès exige une certaine connaissance du processus de dégradation des chaussées et la capacité d'identifier les dommages qui s'y forment. Il existe cinq types de dommages, soit les matériaux lâches, la planche à laver, les ornières, les nids-de-poules et l'affaissement de la chaussée. Tous ces éléments doivent être considérés dans la planification de l'entretien du réseau routier forestier afin d'en déterminer le type et la fréquence.

De plus, il faut garder en tête, d'autres enjeux connexes à l'entretien des chemins comme :

- le niveau d'accès désiré;
- la réfection de routes;
- l'entretien de la signalisation;
- la construction et réfection de ponts;
- la pose et l'entretien de ponceaux aux traverses de cours d'eau;
- la réparation et l'entretien du traversier de Deux-Rivières.

Les utilisateurs des chemins forestiers

Les compagnies forestières

Les chemins forestiers sont principalement construits et entretenus par l'industrie forestière pour aller chercher la matière ligneuse. Cette dernière n'a aucune obligation légale d'entretenir les chemins qu'elle a construits, une fois qu'elle n'en a plus besoin.

Le MRNF

Les employés du ministère des Ressources naturelles et de la Faune utilisent le réseau routier notamment pour faire des vérifications de l'occupation et de l'aménagement fait sur le territoire ou pour vérifier les utilisateurs qui prélèvent la ressource faunique, forestière ou minérale.

Les Premières Nations

Les territoires d'occupation traditionnelle de six communautés Anishnabe se superposent à celui du Témiscamingue soit les communautés de Timiskaming, Long Point, Eagle Village, Wolf Lake, Kitcisakik et Lac Simon First Nation. Les différentes routes forestières facilitent l'accès à leur territoire traditionnel pour des activités culturelles ainsi que pour la chasse et la pêche.

Territoires fauniques structurés

Nous retrouvons quatre zones d'exploitation contrôlée, (ZEC) sur le territoire témiscamien, soit les zecs Kipawa, Dumoine, Maganasipi et Restigo. Celles-ci couvrent une superficie de près de 6 300 km². Il y a aussi 3 pourvoies à droits exclusifs ainsi que 51 pourvoies à droits non exclusifs. Les routes forestières donnent accès aux utilisateurs des zecs et à la clientèle touristique de plusieurs pourvoies. Il ne faudrait pas passer sous silence qu'il y a une portion de la réserve La Vérendrye dans la MRC du Témiscamingue.

Autres utilisateurs

Les trappeurs (174 terrains) et les propriétaires d'érablière (63 érablières dont 6 commerciales) sont d'autres utilisateurs de ces routes incluant également l'industrie forestière, l'industrie minière, la chasse (1 598 abris sommaires), la pêche et la villégiature (585 baux). Cependant, avec tout le développement que connaît le plein air, que ce soit auprès des touristes ou des résidents, la nécessité d'avoir un réseau routier en bon état et sécuritaire est nécessaire pour tous.

FICHE 1- A

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Association des trappeurs du Témiscamingue
 - Kitcisakik
 - pourvoires
 - zec Dumoine
 - zec Maganasipi
 - zec Restigo
 - zec Kipawa
 - RLTP
- A) Les infrastructures (chemins, signalisation, tracé, dégagement, courbes dangereuses sur chemin étroit, etc.) ne sont parfois pas fait en fonction de la sécurité des usagers.
- B) L'attitude des conducteurs (camions, camionnettes, autos, quads, etc.) est souvent dangereuse (conduite inadaptée, alcool au volant, vitesse, visibilité, utilisation inadéquate des bandes radio etc.)

Objectifs

- 1) Assurer la sécurité des utilisateurs circulant sur les chemins forestiers;
- 2) Maintenir des infrastructures sécuritaires (ponts, ponceaux);
- 3) Contrôler la vitesse et l'alcool en forêt;
- 4) Sensibiliser les usagers à adopter des techniques de conduites sécuritaires en forêt.

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Rendre la circulation sécuritaire à tous les usagers sur les chemins forestiers.

FICHE 1- B

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Association des trappeurs du Témiscamingue,
- pourvoires,
- zec Dumoine,
- zec Maganasipi,
- zec Restigo,
- zec Kipawa
- RLTP

La création de nouveaux chemins forestiers et l'amélioration de chemins existants peut faciliter l'accès au territoire public à de nouveaux utilisateurs et ainsi occasionner des problèmes avec ceux qui étaient là avant eux (exemple : chasseurs).

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir ou favoriser une cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs.

Objectifs

- 1) Favoriser la concertation et le respect des utilisateurs;
- 2) Connaître le niveau d'accessibilité désiré du territoire en fonction des usages (selon les intervenants concernés).

FICHE 1- C

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- pourvoies à droits exclusifs
- zec Dumoine
- zec Maganasipi
- zec Restigo
- zec Kipawa)

De nouveaux chemins permanents qui pénètrent les limites de territoires fauniques structurés risquent d'occasionner des problèmes de contrôle (zecs, pourvoies à droits exclusifs, réserve faunique).

Objectif

Assurer que la planification des chemins soit élaborée en concertation avec les gestionnaires.

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Permettre aux gestionnaires de territoires structurés d'assurer leur mandat de contrôle du prélèvement faunique et d'assurer l'intégrité du territoire.

FICHE 1- D

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Tous les membres de la table GIR du Témiscamingue

La concentration dans l'espace ou la diminution des interventions forestières pourrait laisser une portion significative du réseau de chemins multiusages sans entretien.

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Maintenir l'accessibilité du territoire.

Objectifs

- 1) Assurer une prise en charge concertée de l'entretien du réseau de chemins multiusages;

FICHE 1- E

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Tous les membres de la table GIR du Témiscamingue

Certaines gravières inutilisées ne sont pas remises en état et peuvent causer des problèmes de diverses natures.

À considérer :

- Sécurité;
- Esthétique;
- Accès au territoire;
- Perte de superficie productive (faunique-forestière).

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Une meilleure planification de l'utilisation des gravières (avant et après usage) de manière à réduire leurs impacts sur les usagers.

Objectif

Avoir une meilleure connaissance du processus de gestion des gravières.

FICHE 1- F

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Tous les membres de la table GIR du Témiscamingue

L'échange d'information relative à l'état et à l'utilisation du réseau de chemins est déficient entre les usagers et les gestionnaires du territoire et peut limiter une utilisation efficace des ressources.

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Avoir des informations géomatisées à jour et facilement disponibles aux gestionnaires et aux usagers afin de permettre une meilleure planification et prise de décision.

Objectifs

Mettre en place une banque de données commune pour l'ensemble des gestionnaires qui possède une structure commune et un processus de mise à jour

FICHE 1- G

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Tembec

Les mesures d'harmonisation peuvent entraîner des modifications imprévues de la planification du réseau routier et des opérations (modification du tracé, augmentation des distances de transport, saison de récolte).

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Une planification concertée du réseau routier qui permet le déroulement efficace des opérations forestières.

Objectifs

- Connaître les mesures d'harmonisation en amont de la planification
- Limiter les modifications de la planification et leurs impacts sur les opérations

FICHE 1- H

Synthèse de la concertation

Préoccupation des intervenants

- Tous les membres de la table GIR du Témiscamingue

Le financement de l'entretien du réseau routier en matière de nivelage est présentement inexistant, sauf pour les cas où il y a des travaux forestiers prévus dans certains secteurs très achalandés.

Besoin ou valeur expliquant la préoccupation

Un minimum d'entretien doit être fait pour assurer que les chemins demeurent carrossables.

Même si cette préoccupation rejoint tous les membres de la table GIR du Témiscamingue, la problématique demeure entière. En 2010, nous estimons qu'une enveloppe de 1 600 000 \$ (1) annuellement est requise pour garantir un niveau d'entretien normal en l'absence de l'industrie.

(1) Document « Entretien du réseau routier forestier du Témiscamingue » produit par la table GIRT en 2010

FICHE 3

Conditions de l'entente

Portée de l'entente

Les protocoles entérinés sont intégrés aux plans généraux d'aménagement forestier et deviennent force de loi.

Durée de l'entente

La présente entente entre en vigueur à sa signature et sera renouvelée périodiquement en fonction de la révision des plans d'aménagement forestier à venir.

Modification de l'entente

Comme l'entente s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, les parties conviennent qu'elle pourra être modifiée si elle n'atteint pas l'un des objectifs. De plus, de nouveaux objectifs pourront être ajoutés ou enlevés au fur et à mesure que les parties prenantes se prononceront sur leur niveau de satisfaction face à l'entente. Toutefois, le consensus des participants de la table GIR du Témiscamingue sera nécessaire.

Signatures de l'entente

Voirie forestière

En foi de quoi, les parties ont signé

Loydy Brousseau
Tembec Inc.

Date

Philippe Fredette
Stella-Jones

Date

Christian Picard
Commonwealth Plywood

Date

Gilles Lepage
Scierie Lepaço inc.

Date

Daniel Spalding
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune – Direction des opérations

Date

Alexandre Paquette
Rexforêt

Date

Claude Gagnon
Société de développement du Témiscamingue

Date

Yvon Gingras
MRC de Témiscamingue

Date

André Gagnon
RLTP

Date

Tony Avramtchev (Réserve Beauchêne)
Association des pourvoiries du Témiscamingue

Date

Hélène Larente
Zec Dumoine

Date

Ghislain Bellehumeur
Zec Kipawa

Date

Adam Ménard
Zec Restigo

Date

Armand Pinard
Zec Maganasipi

Date

Gérald Pétrin
Association des trappeurs du
Témiscamingue

Date

Étienne Garneau
Association chasse et pêche du
Témiscamingue Centre

Date

Charlie Papatie
Kitcisakik

Date

Johanne Descôteaux
Société d'exploitation sylvicole du Témiscamingue

Date

Annie Trudel
Roulec

Date

ANNEXE A

Carte du territoire témiscamien



carte: conception graphique Simagré